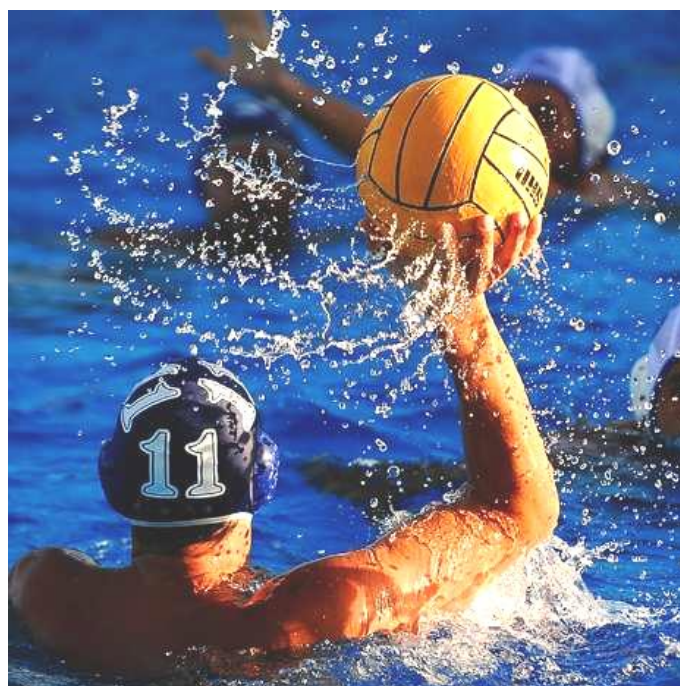


**Règlements Sportifs  
FFN 2021-2022**



**Vérifications et  
Rappels**

# VERIFICATIONS D'AVANT MATCH

## MATERIEL DE BASSIN

<b>Ballons</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>5 ballons identiques et suffisamment gonflés</li> </ul>		
<b>Taille</b>	<b>Poids</b>	<b>Circonférence</b>	<b>Catégories d'âge</b>
Type « 1 »	233g à 253 g	50 cm à 51.5 cm	Pass'compétition - U 9 - U11
Type « 2 et 3 »	300g à 330 g	58 cm à 60 cm	U12 - U13
Type « 4 »	400g à 450 g	65 cm à 67 cm	U15 Filles - U17 Filles - Seniors Femmes
Type « 5 »	400g à 450 g	68 cm à 71 cm	U15 garçons - U17 garçons - U21 Garçons - Seniors
<b>Bancs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>9 chaises de chaque côté (6 joueurs remplaçants et 3 officiels)</li> </ul>		
<b>Dimensions (RS - Art. 7.2.1)</b>	<p>Elles doivent se rapprocher des dimensions maximales prévues à la <b>WP 1.4</b> et ne pourront en aucun cas être inférieures à 25m x 12,50m, supérieures à 30m x 20m et la profondeur inférieure à 1,80m (FFN)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Longueur &gt;&gt; Dames : = 25m                      Messieurs : mini = 25m    maxi = 30m</li> <li>Largeur &gt;&gt; mini = 12,5m    maxi = 20m</li> <li>Limite du champ de jeu à chaque extrémité = 0.30 mètres derrière la ligne de but</li> </ul>		
<b>Buts</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Largeur = 3m    Hauteur = 0.90m - Filets sans ouverture pouvant laisser passer un ballon</li> </ul>		
<b>Marquage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Marques blanches    - ligne de but et de mi-distance</li> <li>Marques rouges        - ligne des deux mètres et cinq mètres</li> <li>Marques jaunes        - ligne des six mètres</li> <li>Prison : située à l'opposé de la table - côté bancs - largeur = 2m</li> </ul>		
<p><i>NB : Deux lignes d'eau obligatoires délimitant le champ de jeu sur les côtés si le bassin fait plus de 20m de largeur.</i></p> <p><i>Marquage            en rouge à partir de la ligne de but jusqu'à la ligne des 2 mètres,</i>  <i>                          en jaune de la ligne des 2 mètres jusqu'à la ligne des 6 mètres,</i>  <i>                          en vert de la ligne des 6 mètres jusqu'à la ligne de mi-distance.</i></p> <p><b>IMPORTANT : Clairement délimiter la zone de prison pour éviter toutes contestations (mauvaises rentrées, etc.)</b></p>			
<p><b>WP 1.8 - Une « zone de remplacement volant » doit être disponible, à l'extérieur de la limite latérale du champ de jeu, du côté du bassin où sont situés les bancs des équipes. Cette zone doit être d'une largeur minimum de 0,50 – 1,00 m.</b></p> <p><i>Ces zones, spécifiées pour chaque équipe, seront comprises entre la ligne de but devant le banc et le milieu du champ de jeu.</i></p>			

## MATERIEL DE TABLE

<b>Chronomètres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chronomètre général</li> <li>Chronomètre de temps de possession de balle</li> <li>Chronomètre pour les temps morts et un chronomètre de secours</li> </ul>
<b>Affichage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Score</li> <li>Fautes graves</li> <li>Temps morts</li> </ul>
<b>Drapeaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>4 drapeaux (bleu, blanc, rouge, jaune)</li> </ul>
<b>Sonorisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Signal des changements de possession de balle et de fin de période</li> <li>Sono, emplacement du speaker et liste des annonces</li> </ul>
<b>Et aussi...</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sifflet, Stylo</li> </ul> <p><b>NB : Il appartient à chaque équipe d'avoir un jeu de bonnets de remplacement (RS Art. 7.3.2.)</b></p>

## FEUILLE DE MATCH

<b>Identification</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Equipes : Nom et ville</li> <li>Joueurs : Nom, prénom et numéros de licences des joueurs</li> <li>Officiels sur le banc : Entraîneur, Entraîneur adjoint, Suppléant</li> <li>Délégués : Nom, prénom, numéro de licence et <b>signature</b> (avant le début du match)</li> <li>Nom, prénom et numéros de licence des officiels de table (4 de préférence)</li> </ul>
<b>Vérifications</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Licences et sur classements - <b>13</b> joueurs (ses) maximum inscrit(e)s sur la feuille de match <b>sauf Elite Messieurs</b> (14 joueurs) (Art. 11.1.1) et <b>CF Inter Ligues U13</b> (15 joueurs si mixité) (Art. 11.1.2).</li> </ul> <p style="background-color: yellow;"> <b>■ Art. 1.4.1 - Avant chaque compétition, il appartient aux arbitres et/ou au délégué de la FFN de s'assurer de la présentation des récépissés de licence validée de tous les participants et officiels de la compétition pour la saison en cours accompagnés d'un justificatif d'identité avec photographie (carte d'identité ou passeport).</b>  <b>■ Art. 1.4.2 - Les arbitres et/ou le délégué de la FFN, interdisent aux joueurs entraîneurs, managers, dirigeants et officiels qui ne peuvent présenter leur récépissé de licence validée de la saison en cours, de participer à la rencontre.</b> </p>

## PRESENTATION DES EQUIPES (sous réserve de mesures sanitaires)

<ul style="list-style-type: none"> <li>Joueurs sur le bord du bassin de chaque côté des arbitres, les blancs placés à la droite de la table et les bleus à gauche,</li> <li>Après la présentation, les joueurs se croisent en se serrant la main,</li> <li>Ne pas oublier de présenter les entraîneurs et les officiels de table.</li> </ul>
--

## EQUIPES

<b>Composition</b>	<p>■ <b>Art. 11.1</b> – 11 joueurs de champ et 2 gardiens de but (toutes compétitions nationales sauf Elite Messieurs (14 joueurs) (Art. 11.1.1) et CF Inter Ligues U13 (15 joueurs si mixité) (Art. 11.1.2). Tournoi =&gt; 15 joueurs autorisés mais 13 inscrits sur chaque feuille de match (bonnets de 1 à 13).</p>			
	<p>■ <b>Art. 1.4.1</b> - Avant chaque compétition, il appartient aux arbitres et/ou au délégué de la FFN de s'assurer de la présentation des récépissés de licence validée de tous les participants et officiels de la compétition pour la saison en cours accompagnés d'un justificatif d'identité avec photographie (carte d'identité ou passeport).</p> <p>■ <b>Art. 1.4.2</b> - Les arbitres et/ou le délégué de la FFN, interdisent aux joueurs entraîneurs, managers, dirigeants et officiels qui ne peuvent présenter leur récépissé de licence validée de la saison en cours, de participer à la rencontre.</p>			
<b>Catégories</b> <b>Age 2021-22</b>	<p>■ <b>Art. 3.1</b> Les compétitions de Water-Polo nationales, inter-ligues, régionales, départementales, sont définies pour une catégorie d'âge et une seule. Ces catégories d'âge sont valables pour les garçons et les filles (joueurs et joueuses).</p>			
	<b>Années de Naissance</b>	<b>Age*</b>	<b>Catégorie</b>	
	2001 - 2002	20 - 21 ans	U 21	
	2003 - 2004	18 - 19 ans	U19	
	2005 - 2006	16 - 17 ans	U 17	
	2007 - 2008	14 - 15 ans	U 15	
	2009 - 2010	12 - 13 ans	U 13	
	2011 - 2012	10 - 11 ans	U 11	
2013 - 2014	8 - 9 ans	U 9		
<b>Sur classements</b>	Compétitions Interclubs	Années de naissance	Simple sur classement	Double sur classement
	<b>U15 Garçons</b>	2007 - 2008	2009	/
	<b>U17 Filles</b>	2005 - 2006	2007	2008
	<b>U17 Garçons</b>	2005 - 2006	2007	/
	<b>U19 Garçons</b>	2003 - 2004	2005	2006
	<b>Seniors Masculin</b>	2005 et avant	2006	2007
	<b>Seniors Féminin</b>	2005 et avant	2006	2007 - 2008
<b>Bonnets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>De couleur contrastée, autre que rouge unie, approuvée par les arbitres, et contrastant également avec le ballon. Les arbitres peuvent exiger qu'une équipe porte des bonnets blancs ou bleus.</li> <li>Munis de protecteurs d'oreilles souples.</li> <li>Si un joueur perd son bonnet au cours du match, il doit le remplacer au prochain arrêt de jeu lorsque l'équipe du joueur est en possession du ballon.</li> <li>Le gardien de but doit porter le bonnet n° 1, et les autres bonnets doivent être numérotés de 2 à 12. Le gardien de but remplaçant doit porter un bonnet rouge numéroté 13.</li> </ul>			
Références : WP 4.1 à WP 4.4				
<b>Equipements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maillots non transparents ou un slip séparé en dessous.</li> <li>Retirer tous les objets qui risquent de causer des blessures.</li> </ul> <p style="text-align: right;">Références : WP 5.4 et WP 5.5</p>			

## ORGANISATION

Références : Paragraphe 10.1 de l'Annuel Règlements 2021-2022

<p><b>Art. 10.1.1</b> - Le club organisateur a en charge le service d'ordre de la totalité de l'évènement. Il veillera particulièrement à ce que les équipes, les arbitres, le délégué de la FFN, les juges de but et officiels de la table de marque soient isolés du public. En cas de manifestations hostiles, notamment envers les officiels, le club organisateur devra prendre toutes les mesures utiles pour assurer leur protection avant, pendant et après le match.</p> <p><b>Art. 10.1.2.</b> Lors de chaque épreuve concernée par le présent règlement, le club organisateur devra désigner une personne chargée du bon déroulement de la ou des rencontres. Cette personne devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Être présent au moins 1h avant l'heure officielle de la rencontre pour accueillir les officiels</li> <li>- S'assurer de la mise en place, avant la rencontre, d'un service d'ordre</li> <li>- Intervenir pour assurer la sécurité des officiels avant, pendant et après la rencontre en restant à leur proximité jusqu'à leur départ</li> <li>- Prendre, à la demande des officiels, toute décision durant et après la rencontre, pour que tout se déroule dans les meilleures conditions de régularité possibles</li> </ul> <p><b>Art. 9.2</b> - Il est demandé aux clubs engagés au sein d'un championnat national ou en phase finale d'un championnat jeune, de fournir les officiels nécessaires au bon fonctionnement de la table de marque, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Deux chronométrateurs titulaires du diplôme d'officiel "B" de Water-Polo</li> <li>➢ Un ou deux secrétaire(s) titulaire(s) du diplôme d'officiel "B" de Water-Polo</li> </ul> <p>Afin de garantir une concentration maximale, ces officiels ne sont pas autorisés à utiliser leurs téléphones portables durant toute la durée de la rencontre dans laquelle ils exercent leur fonction.</p>
---

## ARBITRES et DELEGUES

Références : Paragraphe 6.3 et 7.2 de l'Annuel Règlements 2021-2022

<p><b>Art. 6.3.2</b> - En cas d'absence de l'un seulement des deux arbitres officiellement désignés, l'arbitre présent <b>officiera seul</b>.</p> <p><b>Art. 6.3.4</b> - Dans le cas où les deux équipes sont présentes à l'heure officielle de la rencontre, et qu'au moins un des arbitres désignés est présent, la rencontre doit démarrer à l'heure prévue.</p> <p><b>Art. 7.2.5</b> - Chaque arbitre doit pouvoir disposer de l'espace nécessaire sur le bord du bassin pour lui permettre de suivre facilement le jeu. Toute personne n'exerçant pas de fonctions officielles ne sera pas admise à pénétrer dans cet espace. De la même façon, le ou les délégués de la FFN doivent pouvoir disposer d'un espace composé d'une table et de sièges réservés à leur usage, contigus à la table de marque.</p> <p><b>Art. 7.2.6</b> - Les arbitres, le délégué de la FFN ainsi que chacune des équipes doivent disposer de vestiaires au moins une heure avant l'heure du match, réservés à leur propre usage et séparés les uns des autres.</p>
---

# A VERIFIER PENDANT LE MATCH

## TABLE DES OFFICIELS

- Vérifier la bonne organisation et la répartition correcte des rôles à la table des officiels,
- S'assurer que la feuille de match est correctement remplie et notamment que le report des fautes personnelles est fait, Une vérification rapide (score, nombre de fautes personnelles, etc.) s'impose entre les périodes,
- Assurer une communication claire et sans équivoque entre les arbitres et la table.

*Si le règlement prévoit un niveau de compétences nécessaire pour les secrétaires et chronométrateurs (Officiels B), l'expérience montre qu'il n'en est pas toujours ainsi et/ou que leurs connaissances sont parfois incomplètes ou erronées. Un rapide coup d'œil sur la feuille à l'occasion d'un arrêt de jeu, une oreille attentive (annonce des événements, discussions ou commentaires intempestifs pendant la rencontre) et **une bonne communication entre les arbitres et la table** permettent d'éviter bien des soucis.*

## BANCS

- Surveiller la bonne tenue des officiels et des remplaçants,
- Vérifier la gestion des entrées et sorties des joueurs pendant le jeu et les arrêts de jeu,
- Contrôler le déplacement de l'entraîneur principal,
- Etre attentif à la demande de Temps Mort et à la gestion des équipes pendant leur déroulement.

*Toutes ces dispositions sont prévues par les Règles du Jeu et ne devraient pas prêter à discussions ni à une application à géométrie variable en fonction des arbitres. Evitez tout laxisme ou autoritarisme inutile !*

## ARBITRES

- Communiquer avec son collègue et coopérer dans l'intérêt du jeu,
- Contrôler et superviser le jeu en faisant respecter les règles et en assurant la sécurité des pratiquants,
- Ne jamais autoriser des formes de jeux ou des tactiques illégales ou dangereuses,
- Utiliser la gestuelle réglementaire, claire et correcte pour communiquer avec les joueurs et les officiels.

*L'arbitre doit parler avec son collègue avant le match et entre les périodes dans l'intérêt constant d'une coopération. Cela permettra un meilleur contrôle du match en utilisant un système identique d'arbitrage. L'uniformisation avec son collègue dans l'arbitrage est essentielle et bénéfique au jeu.*

## EQUIPES

- Vérifier le nombre de joueurs autorisés à participer durant le jeu,
- Contrôler les entrées et sorties des joueurs pendant le jeu et durant les arrêts de jeu,

*C'est une évidence mais qu'il faut sans cesse garder à l'esprit pour éviter des désagréments inutiles*

## PUBLIC

- Surveiller et contrôler les débordements du public à l'encontre des joueurs et des équipes, *Protéger les participants en s'assurant que l'environnement est sécurisé, et arrêter un match au cours duquel la violence menacerait la sécurité des joueurs.*
- Eviter tout comportement familier à l'égard des joueurs, des officiels ou du public ou une attitude susceptible de créer une animosité.

*Dans l'estimation qu'il peut avoir du match et dans son comportement, l'arbitre ne doit jamais préjuger d'un match facile ou difficile. Chaque match doit avoir la même valeur et doit être traité avec le même engagement et la même détermination. Aussi l'arbitre doit toujours respecter les joueurs, le jeu... et le public, même si sa fonction est souvent décriée.*

## ORGANISATION

- Demander, si besoin, l'intervention des organisateurs pour préserver le bon déroulement de la rencontre,
- Eviter tout excès de zèle.

*Le club organisateur a la charge du service d'ordre. En cas de manifestations hostiles, notamment envers les officiels, le club organisateur devra prendre toutes les mesures utiles pour assurer leur protection avant, pendant et après le match.*

**Les CAHIERS DE L'FAWP sont une publication  
de l'Association Française des Arbitres de Water-Polo (FAWP)**

**28 Route de la Caillauderie 85160 St Jean de Monts E-mail : afawp@hotmail.com**

**Numéro Spécial - Octobre 2021 Comité de Rédaction : Comité Formation de l'FAWP**



# A VERIFIER APRES LE MATCH

## ARBITRES

- A la fin du match, les arbitres doivent continuer à garder le contrôle de l'ensemble du champ de jeu et avoir une vision claire de la situation générale.
- Ils doivent être en mesure de vérifier et de rapporter tout incident qui pourrait survenir.
- Les arbitres, avec les délégués et évaluateurs, sont invités à rester sur le bord du bassin 30 minutes après la fin du match, afin de recevoir une éventuelle réclamation de l'une ou l'autre des équipes.
- S'abstenir de faire un compte rendu ou des commentaires sur le match, en public à la télévision ou à la presse.
- Ne jamais critiquer les autres arbitres sur leur niveau ou leur comportement.
- En cas de sanction donnant lieu à un rapport, **les arbitres doivent prendre le temps de rédiger leur rapport avant de quitter l'enceinte de la piscine** et, le cas échéant, recueillir l'identité des personnes qui seront citées comme témoin.

*En cas de rapport, les arbitres doivent établir un compte rendu **détaillé** des événements qui se sont déroulés et qui ont provoqué leur sanction. De même, ils garderont à l'esprit que celui-ci peut être contesté par la partie adverse (appel) et donner lieu à un traitement par l'Organisme Disciplinaire compétent au cours duquel il sera procédé à un débat contradictoire.*

## TABLE DES OFFICIELS

- Contrôler le rapport de match et notamment :
  - S'assurer que la feuille de match est correctement remplie par les officiels de table et notamment que le report des fautes personnelles, des buts et des sanctions (EDA, EDA.4.P, Cartons) est fait,
  - Faire contresigner (précédé de la mention « Vu et pris connaissance ») le(s) délégué(s) de(s) l'équipe(s) concernée(s) en cas de sanction(s) après avoir indiqué son (ses) motif(s) dans le cadre réservé à cet effet,
- Signer la feuille de match,
- Remercier les officiels de table pour leur collaboration.

*Trop souvent négligée, la vérification du rapport de match est une des fonctions à remplir par les arbitres. Tout manquement dans le respect de ces directives peut avoir des conséquences sur la validation du résultat de la rencontre et/ou des sanctions et jeter un discrédit sur la fonction d'officiel de water-polo.*

**ATTENTION : Les arbitres doivent s'abstenir de tout commentaire à l'égard des décisions prises à l'encontre des joueurs ou des dirigeants durant la partie et notamment de présumer des sanctions qui pourraient être infligées par les organismes compétents.**

## EQUIPES et BANCS

- Surveiller la sortie du bassin des joueurs et des remplaçants,
- Maintenir vis à vis des joueurs, officiels et entraîneurs un comportement qui préconise un respect mutuel et garder une certaine distance.

*C'est une évidence mais qu'il faut sans cesse garder à l'esprit. La fin d'une rencontre ne signifie pas que le travail des arbitres est terminé. Aussi, il convient de garder la plus grande vigilance afin d'éviter tout débordement préjudiciable à notre sport et de ne pas faire de commentaires « à chaud » avec les différents acteurs.*

## PUBLIC

- Surveiller et contrôler les débordements du public à l'encontre des joueurs et des équipes,
- Demander, si besoin, l'intervention des organisateurs pour assurer la sortie des joueurs et des dirigeants,

**RAPPEL :** *Le club organisateur a la charge du service d'ordre. En cas de manifestations hostiles, notamment envers les officiels, le club organisateur devra prendre toutes les mesures utiles pour assurer leur protection avant, pendant et après le match.*

## RECLAMATIONS

- **Art. 17.1** - Une réserve peut être déposée en cours de match au premier arrêt de jeu suivant l'action litigieuse auprès d'un ou des arbitres par une équipe, uniquement en cas de faute technique liée à la non-application d'une règle du jeu.
- **Art. 17.2** - Une réserve concernant la qualification d'un joueur doit être nominative et formulée avant le début du match.

## DISPOSITIONS DIVERSES

- **Art. 13.2** - En cas d'égalité à l'issue d'un championnat ou d'un tournoi, les clubs concernés seront départagés conformément à la réglementation FINA By Laws Water-Polo (articles BL 9.8.3 et suivants cf. annexe 7).
- **Art. 13.3** - En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire dans un match pour lequel un résultat définitif est requis, et quelle que soit la division ou le tournoi, une série de pénalités sera tirée pour déterminer le résultat. (WP 12.3).

**Renseignements et Informations : <http://www.afawp.org>**

# Association Française des Arbitres de Water-Polo

## A.F.A.W.P.

### ... DES RAISONS D'ADHERER ...

- PARTICIPER A LA REPRESENTATIVITE DU CORPS ARBITRAL AU SEIN DE LA FEDERATION ET DANS LES REGIONS
- POUVOIR VOUS EXPRIMER ET OBTENIR LES REPONSES A VOS QUESTIONS
- RECEVOIR DES INFORMATIONS REGULIERES
- AIDER A PROMOUVOIR ET A DEVELOPPER L'ARBITRAGE DU WATER-POLO

## Adhérez ... Faites Adhérer

AFAWP – 28 Route de la Caillauderie 85160 SAINT JEAN DE MONTS  
E-mail : [afawp@hotmail.com](mailto:afawp@hotmail.com) – Internet : <http://www.afawp.org>